



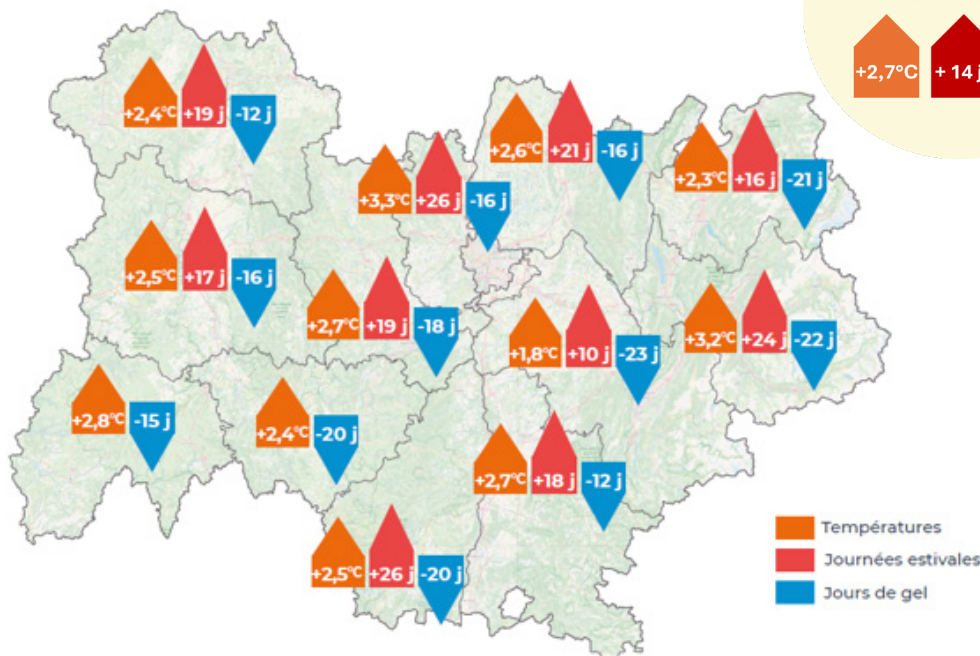
CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

L'année 2022 sera une année moyenne en 2050 et fraîche en 2100. Le climat du territoire en 2050 se rapprochera de celui de Florence (Italie) actuellement.

Il faudra composer avec une variabilité interannuelle plus importante et des événements extrêmes plus fréquents (vagues de chaleur, pluies intenses...)

Évolution des moyennes entre les deux dernières périodes trentennaires 1964-1993 / 1994-2023

Température, nombre de journées estivales et de jours de gel

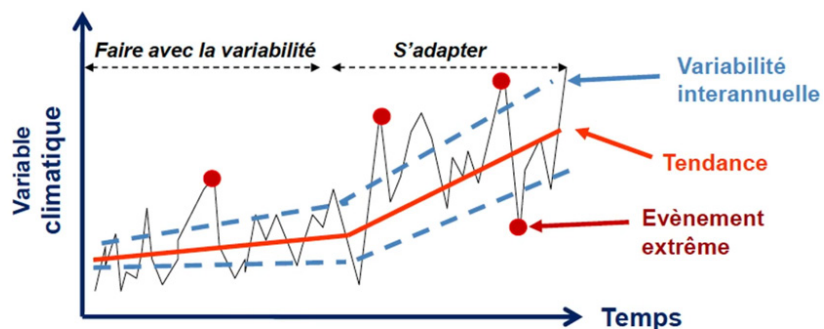
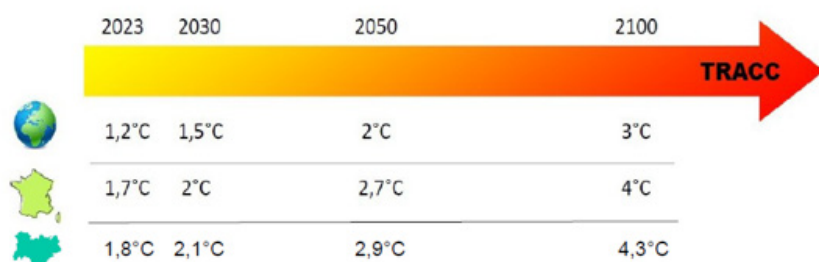


Communauté de Communes Porte de DromArdèche

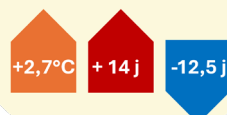
QUEL CLIMAT DEMAIN SUR VOTRE TERRITOIRE ?

LES TENDANCES

La Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) simule le climat auquel nous devons nous préparer et adapter nos activités.



Communauté de communes Porte de DrômArdèche



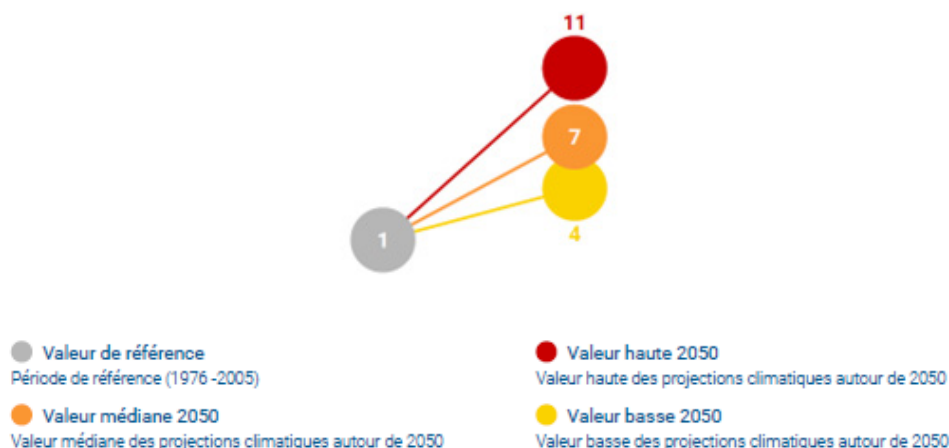
Ces changements s'observent déjà dans notre région et sur nos territoires.

HAUSSE DES TEMPÉRATURES : MODIFICATION DES CYCLES DE CULTURE

L'augmentation progressive des températures ainsi que l'augmentation de la fréquence des épisodes de chaleur intense va accroître le stress thermique pour les cultures et les animaux et modifier les cycles biologiques. Le risque d'échaudage pour les céréales à paille et les cultures de printemps, impactant les rendements, va s'accroître. Cette évolution favorisera également la pression des ravageurs et probablement les épizooties.



NOMBRE ANNUEL DE JOURS TRÈS CHAUD (>35°C)



Un jour est considéré comme très chaud si la température dépasse 35 °C au cours de la journée.

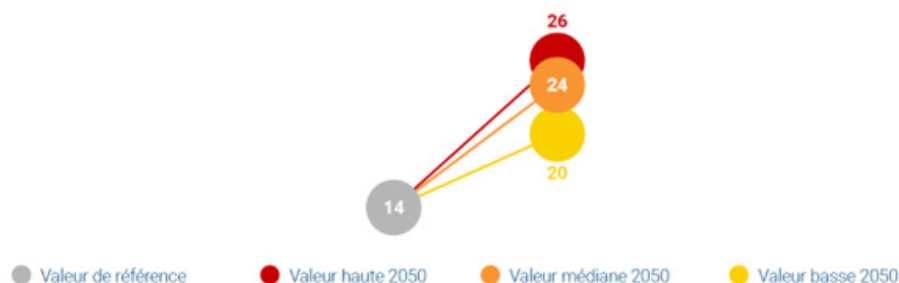
Les jours très chauds étaient relativement rares dans le climat récent sur ce territoire.

A l'horizon 2050, ce nombre de jours augmentera fortement induisant un stress pour les cultures et les animaux.



NOMBRE DE JOURS ÉCHAUDANTS ENTRE AVRIL ET JUIN

Un jour est considéré comme échaudant si la température maximale de cette journée dépasse 25°C. Les jours échaudants entre avril et juin ont un impact négatif pour les rendements des grandes cultures et pour certaines cultures pérennes.



DATE MOYENNE DE REPRISE DE LA VÉGÉTATION

Février

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

	valeur de référence
	valeur basse 2050
	valeur médiane 2050
	valeur haute 2050

La date de reprise de végétation est déterminée à partir du cumul thermique (somme de température quotidienne en base 0 °C) depuis le 1er janvier de chaque année et correspond à la date à laquelle le seuil de 200 °C est atteint.

Cette date va devenir plus précoce avec le réchauffement climatique. Une conséquence pourrait être une plus grande vulnérabilité aux épisodes de gel tardif qui deviendront certes plus rares, mais ne disparaîtront pas complètement pour autant. Cette évolution modifiera également la gestion des pâturages et des prairies.

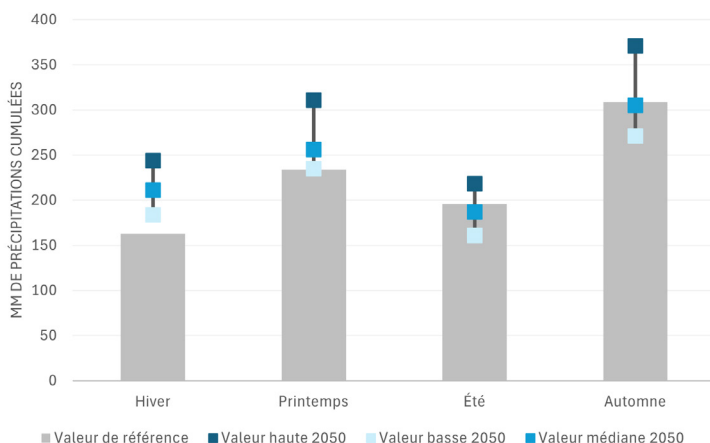
PRÉCIPITATIONS : CONCENTRATION SUR L'HIVER ET LE PRINTEMPS



PRÉCIPITATIONS

La diminution des précipitations en été, combinée à la hausse des températures, va accentuer le déficit hydrique. A contrario, à d'autres saisons, l'excès d'eau pourra compliquer l'intervention dans les parcelles et entraîner une asphyxie racinaire.

Evolution du cumul de précipitations par saison



Les cumuls de précipitations sont calculés en mm : 1 mm de précipitations correspond au recueil d'un litre d'eau par mètre-carré de surface au sol.

Les cumuls annuels de précipitations évolueront peu d'ici l'horizon 2050, mais la répartition de ces précipitations sur l'année va probablement évoluer, entraînant une baisse modérée des précipitations estivales et une hausse des précipitations hivernales.

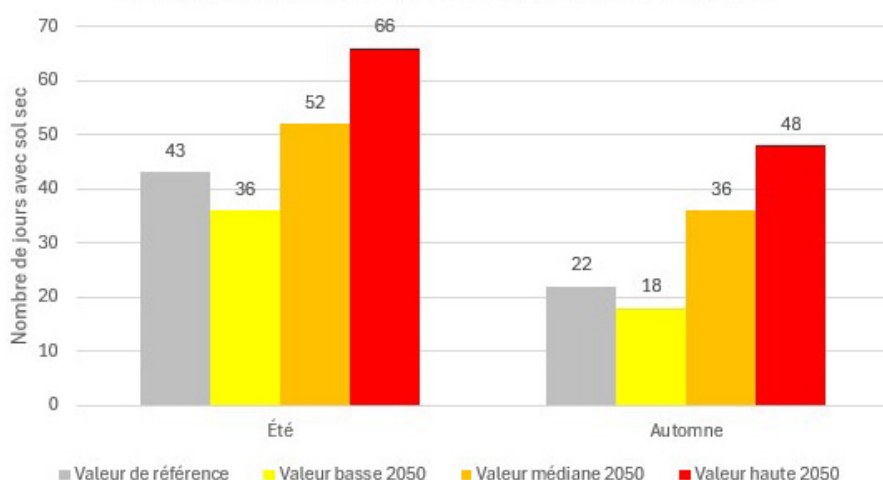


PÉRIODES SÈCHES

Un jour est considéré avec sol sec lorsque l'indice d'humidité des sol superficiels (SWI) est inférieur à 0,4.

D'ici 2050, l'élévation de la température entraînera l'augmentation du nombre de jours avec sol sec. Cette évolution pénalisera notamment les cultures de printemps et les surfaces en herbe.

Evolution du nombre de jours avec sol sec en été et en automne

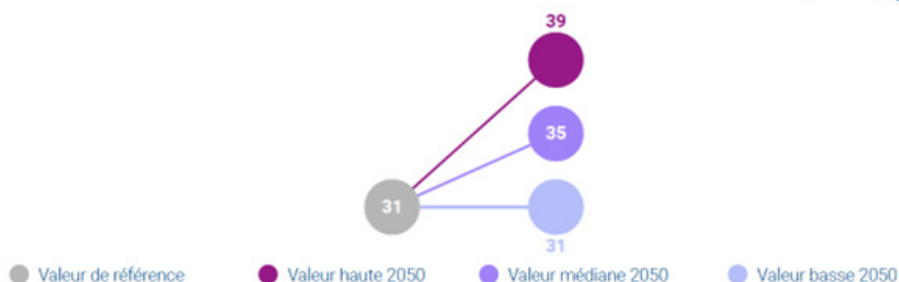


VARIABILITÉ ET ÉVÈNEMENTS EXTRÊMES CROISSANTS

Le climat sera moins régulier d'une année à l'autre, avec des extrêmes plus marqués. Ce phénomène sera plus difficile à esquisser. Une réflexion globale pour l'adaptation des exploitations est nécessaire afin de se prémunir des aléas climatiques.

Cumul de précipitations quotidiennes remarquables (en mm)

2050



Le cumul de précipitations quotidiennes remarquables correspond à la valeur qui n'est dépassée en moyenne qu'un jour sur 100, soit 3 à 4 jours par an.

Les cumuls de précipitations quotidiennes remarquables augmenteront légèrement d'ici l'horizon 2050. Cependant toute augmentation, même faible, est à considérer comme une aggravation potentielle du risque d'érosion des sols (ainsi que d'inondation).

S'adapter c'est possible !

S'adapter c'est
construire votre
projet sur mesure
pour maintenir une
activité économique
agricole.

Des solutions
existent, profitez-
en pour tester de
nouvelles pratiques !

+ D'INFOS
SUR LE CLIMAT



LE DÉPARTEMENT



Sources : Météo France, Solagro, ORCAE, ORACLE, CCExplorer | Simulation : Climadiag Commune – TRACC

Période de référence : 1976-2005

2050 : valeur médiane et bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 90%

Contactez la Chambre d'agriculture de la Drôme

Laurent QUADRIO

Chargé de mission «Ambition Climat»

☎ 06 22 42 53 94

laurent.quadrio@drome.chambagri.fr

Jean-Michel COSTECHAREYRE

Coordinateur territorial

☎ 06 15 87 74 07

jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr

drome.chambres-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME**